

INTERNATIONAL

etranger.union@sonapresse.com

Brèves

ALGÉRIE : RETOUR DE MILLIERS DE MANIFESTANTS

Des milliers de personnes ont manifesté hier dans l'est de l'Algérie à Kherata, le berceau du mouvement antirégime Hirak, pour le 2e anniversaire du soulèvement populaire, au moment où le président Abdelmadjid Tebboune est sous pression pour juguler la crise politique qui secoue le pays depuis février 2019. C'est à Kherrata, à 300 km à l'est d'Alger, qu'une mobilisation spontanée avait réuni le 16 février 2019 des milliers d'Algériens opposés au cinquième mandat présidentiel de M. Bouteflika, rendu impotent par un AVC.

ETATS-UNIS : POURSUITES ABANDONNÉES

Le bureau du procureur de Manhattan a abandonné hier les poursuites contre une femme blanche qui avait inventé son agression par un homme noir à Central Park en mai 2020, après qu'elle a suivi une formation de sensibilisation au racisme. La décision d'abandonner les poursuites a été prise après qu'Amy Cooper, 41 ans, a suivi cinq séances de sensibilisation au racisme, a indiqué hier la procureure Joan Illuzzi devant un juge new-yorkais, selon un compte-rendu de son intervention.

FRANCE : L'ASSEMBLÉE ADOPTE UN TEXTE SUR L'ISLAM RADICAL

L'Assemblée nationale française a très largement adopté hier en première lecture le projet de loi "confortant les principes de la République", dit projet contre le séparatisme. Alors que 250 voix était nécessaires pour la majorité, 348 députés ont voté pour le texte voulu par le président Emmanuel Macron, visant tout particulièrement à lutter contre l'islam radical, dans un pays marqué par les attentats jihadistes depuis 2015.

Centrafrique : ouverture du procès de deux anti-balaka

Jonas OSSOMBÉY (sources : DW)
Libreville/Gabon

Si leur procès s'est ouvert hier à la Haye, siège de la Cour pénale internationale (CPI), le quartier PK5, un quartier musulman de Bangui, compte parmi ses habitants, de nombreuses victimes des violences reprochées à Ngaïssona et Yekatom dont les noms sont sur toutes les lèvres.

A l'instar de Adramane Haroune, un habitant du 3ème arrondissement, plusieurs personnes attendent de la justice internationale une réponse à leur douleur commune. "Nous demandons une seule chose : que le procès se déroule selon les règles de l'art, pour calmer la souffrance des victimes au regard de ce qui leur est arrivé. Leur foyer est détruit. Nous voulons simplement la transparence pour apaiser les victimes". Abacar Issa dit aussi espérer "que des cas similaires seront aussi jugés, comme celui de Alfred Yekatom Romboh à Mbaïki, dans le sud de la RCA. Ils ont commis beaucoup de crimes. Mais il faut que la justice fasse son travail. S'ils sont coupables, qu'ils soient condamnés, mais s'ils sont innocents, qu'ils soient relâchés".

Beaucoup considèrent les violences des milices anti-balaka et ex-séléka comme une crise à motivation communautaire. Un point de vue que ne partage pas Arnaud Yaliki, enseignant chercheur, auditeur de justice et président de l'Association de la justice transitionnelle. Selon lui, ces procès sont d'abord politiques. "Ces gens sont accusés ou seront accusés de crimes graves. Donc il faut vraiment entreprendre des procédures judiciaires de nature à établir la responsabilité au-delà de tout doute raisonnable. Pour ça, il y a beaucoup de paramètres à prendre en compte", explique Arnaud Yaliki. "Sachant que la justice est politique avant d'être juridique. Ça veut dire que tout dépend de la volonté politique. Sachant qu'il y a l'opportunité de poursuites, on doit veiller au moment de l'inculpation ou la mise aux arrêts de tel ou tel chef de groupe rebelle à ce que cela n'ait pas d'impact négatif sur la population surtout qu'il fut un moment où le gouvernement n'avait pas la possi-



Les deux prévenus, Alfred Yekatom (gauche) et Patrice-Edouard Ngaïssona (droite) dont le procès a débuté hier à La Haye aux Pays-Bas.

bilité de mettre la main sur tout le territoire", a-t-il poursuivi.

A en croire le président de l'Association de la justice transitionnelle,

"cette inquiétude d'une possible justice à sens unique est compréhensible mais seulement, il faut voir le verre à moitié plein, pour dire que

la justice dans les pays en conflit est une large hypothèse et nous espérons d'ici demain peut-être qu'il y aura des rebondissements. "

Un nouveau procureur et des anciens miliciens



Karim Khan, le nouveau procureur de la CPI.

J.O.
Libreville/Gabon

Le procès de ces deux anciens anti-balaka s'ouvre au moment où la Cour pénale internationale vient d'élire un nouveau procureur. Après plusieurs reports des élections du procureur initialement prévues en décembre 2020, et alors

que les États parties n'ont pu se mettre d'accord sur un candidat de consensus, Karim Khan a été élu comme prochain procureur de la CPI par l'AEP. Khan a été élu au second tour de scrutin - pour la première fois au scrutin secret, avec 72 voix sur les 123 États parties, le candidat Fergal Gaynor, arrivé en deuxième position, ayant reçu 42 voix. Le

nouveau Procureur entrera en fonction le 16 juin 2021, pour un mandat non renouvelable de neuf ans. Il succédera à Fatou Bensouda, qui a occupé ce poste pendant les neuf dernières années. Concernant Patrice-Edouard Ngaïssona, ancien ministre centrafricain des Sports, et Alfred Yekatom, surnommé "Rambo", ils sont jugés pour des crimes présumés commis en République centrafricaine lors de la guerre civile entre 2013 et 2014. En décembre 2019, la CPI avait déclaré qu'il existait suffisamment de preuves pour ouvrir un procès à l'encontre des deux anciens chefs de milices anti-balaka, dont les dossiers ont été joints. Ngaïssona et Yekatom, détenus par la CPI respectivement depuis janvier 2019 et novembre 2018, sont notamment accusés de crimes tels que "le meurtre, le viol, la torture, le transfert forcé de population, la persécution et autres actes inhumains".

Photo: EPA

Photo: AFP